

PLAN DE COURS

GMT-1006 : Gestion d'une entreprise en géomatique

NRC 15662 | Hiver 2022

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours présente les fondements de la gestion d'entreprise, en considérant les particularités des entreprises du secteur de la géomatique et de l'arpentage comme leur taille modeste, des activités fortement réglementées et un marché voilé. À partir d'une revue des théories, des concepts et des pratiques en management, en marketing et en gestion financière, le cours permet de voir comment de bonnes pratiques de gestion s'articulent avec les obligations déontologiques de l'arpenteur-géomètre. Le cours traite aussi des différentes formes juridiques des entreprises encadrant les activités d'une étude d'arpenteurs-géomètres et de la gestion de la qualité.

Activités de formation vécues en présence physique des étudiants et de l'enseignant pour la totalité de la durée de l'activité. Ces activités sont offertes sur campus.

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	15h30 à 18h20	CSL-1516	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Note importante : En raison de l'épidémie de COVID 19, les cours seront offerts à distance jusqu'au 30 janvier selon l'horaire prévu pour cette période. Veuillez ne pas vous présenter en classe durant cette période. La plate-forme utilisée n'est pas encore choisie. Il s'agira d'Adobe Connect ou Zoom.

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=140603>

Coordonnées et disponibilités


Berthier Beaulieu

Enseignant

Berthier.Beaulieu@scg.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Liens du cours avec les objectifs du programme	4
But du cours	4
Description du cours	4
Objectifs d'apprentissages	4
Calendrier du cours	4
Méthodes d'enseignement	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Évaluation des apprentissages	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen de relais: gestion des ressources humaines et marketing	6
Examen final non cumulatif, la gestion financière.	6
Travail de session	7
Barème de notation	8
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	8
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	9
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	9
Absence aux examens	9
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	10
Matériel didactique	10
Références obligatoires	10
Références complémentaires	10
Bibliographie	10
Références bibliographiques	10

Description du cours

Liens du cours avec les objectifs du programme

Les processus de gestion sont considérés comme des connaissances essentielles par toute personne occupant un poste de professionnel dans l'univers de la géomatique.

But du cours

Le cours vise à stimuler l'esprit entrepreneurial des étudiants et étudiantes, ou encore, à les sensibiliser aux problématiques de gestion auxquelles ils seront confrontés au cours de leur carrière.

Description du cours

Le cours comporte trois volets :

1. La gestion des ressources humaines
2. Le marketing
3. La gestion financière

Objectifs d'apprentissages

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1) Acquérir le vocabulaire ainsi que les concepts de base utilisés en gestion.
- 2) Comprendre comment ces concepts de base s'articulent entre eux et comment ils peuvent être utilisés en gestion.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 1) L'étudiant devra être en mesure de proposer un plan d'organisation des ressources humaines d'une petite entreprise.
- 2) L'étudiant devra être capable de comprendre les principales notions utilisées en marketing et de voir comment on peut les intégrer et les appliquer au secteur de la géomatique.
- 3) L'étudiant devra être capable de lire, d'interpréter et d'utiliser les principaux états financiers (état des résultats et bilan).
- 4) L'étudiant devra être en mesure de comprendre les différentes interrelations entre les objectifs précédents (numéros 1-2-3).

Calendrier du cours

La séance théorique aura lieu tous les jeudi de 15 h 30 à 18 h 20 (web diffusion)

Méthodes d'enseignement

Les activités d'apprentissage

L'étudiant qui désire atteindre les objectifs mentionnés dans ce plan de cours devrait planifier sa charge de travail de façon à pouvoir:

1) a) assister à chaque semaine à trois périodes de cours théoriques. Durant ces périodes, le professeur exposera les concepts théoriques pertinents pour la compréhension de la matière, dirigera des exercices ou des discussions réalisés en groupe et présentera la solution à quelques problèmes pratiques pour chacune des parties de ce cours.

b) consacrer quatre heures par semaine pour les exercices et les lectures obligatoires proposées dans ce plan de cours. À chaque semaine, les lectures porteront sur la matière qui sera exposée en classe la semaine suivante. Cela implique que l'étudiant doit effectuer ses lectures avant de se présenter en classe. L'absence de préparation en ce sens augmentera les difficultés de compréhension des exposés théoriques, limitera la qualité des échanges entre les participants et risque même d'empêcher l'atteinte de certains objectifs,

2) réaliser en équipe de quatre personnes un travail (au choix entre deux types de travaux) d'environ huit pages. Le travail visera à intégrer les différents concepts étudiés dans le cadre de ce cours.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Gestion des ressources humaines et forme juridique de l'entreprise	
SÉANCE #1 Introduction: Définitions terminologiques	13 janv. 2022
SÉANCE #2 Les théories de l'organisation du travail: concepts et applications	20 janv. 2022
SÉANCE #3 Les formes d'organisation juridique de l'entreprise	27 janv. 2022
SÉANCE #4 La gestion des ressources humaines	3 févr. 2022
SÉANCE #5 L'exercice de la profession d'arpenteur-géomètre en société	10 févr. 2022
Marketing	
SÉANCE #6 Nature et fonction du Marketing dans le processus de gestion d'une entreprise	17 févr. 2022
SÉANCE #7 Le programme de marketing	24 févr. 2022
SÉANCE #8 Examen de relais (à livre ouvert)	3 mars 2022
Gestion financière	
SÉANCE #9 Mathématiques et comptabilité financières	17 mars 2022
SÉANCE #10 La comptabilité financière	24 mars 2022
SÉANCE #11 Les états financiers; l'état des résultats	31 mars 2022
SÉANCE #12 Les états financiers; le bilan	7 avr. 2022
SÉANCE #13 Exercices préparatoires pour l'examen	14 avr. 2022
SÉANCE #14 Examen final,	21 avr. 2022

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de relais: gestion des ressources humaines et marketing	Le 3 mars 2022 de 15h30 à 17h30	Individuel	35 %
Examen final non cumulatif, la gestion financière.	Le 21 avr. 2022 de 15h30 à 17h30	Individuel	35 %
Travail de session	À déterminer	En équipe	30 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de relais: gestion des ressources humaines et marketing

Date :	Le 3 mars 2022 de 15h30 à 17h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt Local du cours
	L'examen sera corrigé suivant le barème présenté sur le questionnaire
Matériel autorisé :	Tous les documents personnels, y compris un ordinateur.

Examen final non cumulatif, la gestion financière.

Date :	Le 21 avr. 2022 de 15h30 à 17h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt Salle de cours
Informations supplémentaires :	DIRECTIVES POUR LE TRAVAIL EN ÉQUIPE Vous avez le choix entre deux types de travaux. Le premier est de type conventionnel long alors que le deuxième consiste en trois travaux courts nécessitant l'exploitation de données sur Internet. Premier choix : Vous devez simuler la mise sur pied d'une entreprise en géomatique à un endroit que vous choisirez vous-même. Rédigez votre plan d'affaires et présentez-le au professeur comme si vous le présentiez à votre gérant de banque.

Ce travail devra être dactylographié et remis au plus tard le 16 avril à 15h30 (deux points de pénalité sur 100 seront enlevés pour chaque journée de retard).

Votre plan d'affaires devra traiter des sujets suivants:

- une présentation des administrateurs de la société,
- une description des activités de la firme,
- une description du marché visé et de la stratégie de marketing mise en place pour rencontrer les objectifs de vente,
- un exposé sur les ressources humaines requises et le mode d'organisation du travail,
- une évaluation des revenus d'entreprise, des charges, des profits anticipés, des besoins financiers à court et long terme,
- une justification des immobilisations requises.

Le travail sera à remettre le 26 avril.

Deuxième choix :

Vous devez vous constituer un portefeuille fictif au montant de \$ 5 000 d'actions de trois compagnies canadiennes ou américaines. Au moins 50% de votre portefeuille devra être composé d'actions de compagnies de haute technologie associées de façon directe ou indirecte à la géomatique (télécommunication, informatique, etc.).

Vous devrez remettre au cours de la session trois mini travaux d'environ trois pages. Vous pouvez utiliser toutes les formes d'information que vous désirez. De plus, vous êtes particulièrement invité à utiliser le potentiel d'internet en consultant les sites suivants : la Bourse de Toronto, la section Money du USA Today, le Financial Post, le Globe and Mail, Stockwatch, etc.

Le premier travail à remettre le 15 février consistera à nommer et à justifier vos choix en rapport avec l'environnement externe et la stratégie de gestion des ressources humaines. Le deuxième travail à remettre le 16 mars consistera à justifier vos choix en rapport avec la stratégie de marketing des entreprises que vous avez choisies. Finalement, le dernier travail consistera à évaluer la performance financière de vos entreprises depuis la date d'achat de vos actions. Ce travail sera à remettre le 19 avril.

Matériel autorisé : Tous les documents personnels sont autorisés, y compris un ordinateur

Travail de session

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : En équipe

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Instructions générales: le travail de session en équipe devra être un document dactylographié (traitement de texte) en format régulier (ex. : police Times New Roman, 12 points, 1½ interligne).

Vous avez le choix de réaliser, en équipe de trois ou quatre membres, un travail long (option 1) ou trois travaux courts (option 2). Vous devez procéder à la formation des équipes d'ici deux semaines.

Informations supplémentaires : **Instructions particulières pour le travail long (Option 1)**

Date de remise : le 15 avril 2022

Afin de réaliser le travail long, je vous incite à utiliser les modèles de plans d'affaires proposés sur les sites des banques d'affaires canadiennes, en prenant soin de les adapter aux exigences particulières du cours. Vous constaterez que la confection d'un plan d'affaires complet comporte souvent la rédaction d'un document d'une trentaine de pages. Le travail que vous exécuterez consistera principalement à rédiger un plan d'affaires dit «exécutif» ou résumé d'une dizaine de pages. En terminant, je vous signale qu'il existe plusieurs ouvrages, dont la liste serait trop longue à énumérer, susceptibles de vous inspirer.

Instructions particulières pour le premier travail court (Option 2)

Date de remise : le 24 février 2022

Je vous demande, pour chacune des équipes, de vous choisir trois compagnies inscrites en bourse (canadienne ou américaine) oeuvrant dans un secteur ayant un lien avec la géomatique (instrumentation d'arpentage, base de données, diffuseur d'information géographique...). À partir du site internet de chacune d'elle (emplois offerts, conditions de travail, philosophie de gestion...), décrivez en une page (maximum) le style de gestion des ressources humaines pour chaque compagnie en **exposant comment ce style de gestion se rattache aux différentes écoles de management que nous avons étudiées en classe.**

Je vous incite à condenser vos commentaires sur une page par firme. Le correcteur va être davantage sensible à la pertinence des commentaires qu'à la longueur.

Instructions particulières pour le deuxième travail court (Option 2)

Date de remise : le 3 mars 2022

Le deuxième travail consistera à décrire la stratégie marketing des firmes que vous aurez préalablement choisies pour réaliser le premier travail. Vous décrierez d'abord leur secteur d'activités, puis vous exposerez la stratégie de marketing mise en place pour se différencier de la concurrence. L'approche synthétique du deuxième travail court doit à nouveau être privilégiée.

Instructions particulières pour le troisième travail court (Option 2)

Date de remise : le 15 avril 2022

Le troisième travail court visera à mesurer la performance financière des entreprises choisies en utilisant les derniers états financiers trimestriels disponibles. Vous pourrez ainsi commenter la corrélation entre la profitabilité des firmes témoins et leur valeur boursière respective.

Barème de notation

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.


Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

L'utilisation d'un ordinateur personnel est permis durant les examens, toutefois, en faisant abstraction des connexions internet.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Matériel didactique

Références obligatoires

Une importante documentation couvrant la matière du cours est disponible sur internet. Avant chaque séance, je vous fournirai des directives concernant la documentation pertinente à consulter afin de compléter les exposés théoriques présentés en classe.

Références complémentaires



La direction scientifique des entreprises (pour le premier cours)

Auteur : Taylor, Frederick Winslow, 1856-1915

Éditeur : Verviers, Belgique : Gérard & Co., c1967.

Traduction de «Principles of Scientific Management»

Bibliographie

Références bibliographiques

Il existe une foule d'ouvrages traitant des sujets abordés dans le cours. Cependant, la très grande majorité, pour ne pas dire la totalité, sont des ouvrages spécialisés qui s'adressent à une clientèle experte. Je vais quand même pour chacun des thèmes abordés en classe mentionner un ouvrage récent pouvant s'avérer pertinent.

Management

Louche Claude, Introduction à la psychologie du travail et des organisations : concepts de base et applications, 3e édition, Paris : Armand Colin, 2015, 221 p.

Marketing

Kotler Philip, Principes de marketing (Principles of Marketing) 8th canadian edition, Toronto : Pearson Prentice Hall, 2011, 643 p. [119].

Mathématiques financières

Devolder Pierre, Mathématiques financières, Montreuil; Pearson 2012, 359p.

Comptabilité

Mikol Alain, Gestion comptable et financière, Paris, PUF 2015, 10e édition mise à jour, 127 p..